

SIEGE SOCIAL : BOULEVARD PASTEUR (EN FACE SIÈGE DU WILAYA) - TLEMCEN

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TLEMCEN

SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT

DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE (RELANCE)

N°18/AT/DO13/SDFS/DAL/ACHAT/2019

Algérie télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation nationale N°13/AT/DO13/SDFS/DAL/ACHAT/2019, portant le choix d'une structure d'accueil pour la prise en charge d'hébergement, restauration et restauration emporter au profit des missionnaires d'Algérie Télécom et personnel en formation a été déclaré infructueuse.

De ce fait, cet avis de consultation nationale est relancé sous le numéro N°18/AT/DO13/SDFS/DAL/ACHAT/2019 pour : le choix d'une structure d'accueil pour la prise en charge d'hébergement, restauration et restauration emporter au profit des missionnaires d'Algérie Télécom et personnel en formation.

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

1. La présente consultation est ouverte aux structures d'accueil spécialisées dans le domaine d'hébergement et restauration et disposant d'un **Registre de commerce en la matière**.
2. Le soumissionnaire est dans l'**obligation** de mettre des prix à l'ensemble des articles du présent cahier des charges, **faute de quoi l'offre sera rejetée**.

Les représentants des structures intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE TLEMCEN  
SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT  
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE  
BOULEVARD PASTEUR (EN FACE SIÈGE DU WILAYA) - TLEMCEN

Contre le versement auprès de la **banque BNA TLEMCEN, agence 512** d'un montant de deux **mille Dinars (2000,00DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 001.00512.0300.000.075.24.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE (RELANCE)**

**N°18/AT/DO13/SDFS/DAL/ACHAT/2019**

**Le choix d'une structure d'accueil pour la prise en charge d'hébergement, restauration et restauration emporter au profit des missionnaires d'Algérie Télécom et personnel en formation.**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix (10 jours)** à partir de la première date de parution du présent avis de consultation nationale dans le site WEB d'ALGERIE TELECOM, à **14H00**.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.